

Pour diffusion immédiate
Le 24 novembre 2006

LE PARTENARIAT DE MENTORAT POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE EST ÉLARGI À SAULT STE. MARIE

Les jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle seront mieux préparés à la vie après leurs études

SAULT STE. MARIE – Le gouvernement de l'Ontario élargit un programme de mentorat pour que les jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle réussissent dans la vie après leurs études à Sault Ste Marie, a annoncé aujourd'hui Madeleine Meilleur, ministre des Services sociaux et communautaires.

« Un rapport de mentorat positif contribuera à donner aux jeunes l'encouragement et les compétences nécessaires pour s'épanouir pleinement, a déclaré M^{me} Meilleur. Avec un encadrement par une personne qui participe déjà activement à la vie de la collectivité, quitter l'école sera moins intimidant et peut constituer une expérience de développement positive. »

L'Initiative de mentorat pour l'intégration communautaire aidera les élèves de 14 à 21 ans qui ont une déficience intellectuelle à se préparer à la vie après leurs études secondaires en leur présentant un grand choix de possibilités en matière d'emploi, d'études, de loisirs, de formation ou de bénévolat. Les élèves sont jumelés à des mentors adultes chevronnés qui ont également une déficience intellectuelle.

Initialement lancée dans quatre collectivités ontariennes plus tôt cette année, l'Initiative de mentorat pour l'intégration communautaire a été élargie pour englober 15 élèves de cinq écoles secondaires de la région de Sault Ste Marie. D'ici mars 2007, l'initiative concernera 65 élèves de 25 établissements scolaires participants à des partenariats de mentorat à Peterborough, Alexandria, Tillsonburg, Huntsville et Sault Ste. Marie.

Grâce aux conseils des mentors, du personnel scolaire, des familles et des coordonnatrices et coordonnateurs du mentorat, les élèves détermineront les étapes à franchir afin d'acquérir les compétences nécessaires pour atteindre leurs objectifs. Les mentors, ainsi que les coordonnatrices et coordonnateurs du mentorat, peuvent aussi contribuer à alimenter les plans de transition des élèves et leur permettre de prendre des décisions en connaissance de cause au sujet des possibilités que leur offre la collectivité et qui peuvent les aider à se perfectionner et à s'épanouir.

« Un rapport de mentorat peut avoir une incidence énorme sur la vie d'une jeune personne et l'aider à voir les possibilités qui existent pour elle, a déclaré David Oraziotti, député de Sault Ste. Marie. Ce programme aidera les élèves qui ont une déficience intellectuelle à trouver des façons positives de se rattacher à leur collectivité en les faisant accéder à des renseignements de première main fournis par leurs mentors sur les services et les mécanismes de soutien qui leur sont offerts. »

« Nous sommes très enthousiastes de commencer à travailler avec des mentors et des conseils scolaires pour offrir un soutien aux jeunes adultes qui sont prêts à quitter l'école », a déclaré Steffanie Date, coordonnatrice du mentorat pour Sault Ste. Marie.

L'Initiative de mentorat pour l'intégration communautaire est un partenariat entre le gouvernement de l'Ontario, le projet d'intégration communautaire de l'Ontario *Il faut tout un village... où chacun a sa place*, financé par le gouvernement du Canada, People First of Ontario et des conseils scolaires locaux. Elle fait partie du plan du gouvernement visant à transformer les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario et à renforcer les mécanismes de soutien communautaire destiné à ces personnes et à leurs familles.

C'est l'une des nombreuses façons dont le gouvernement McGuinty aide les Ontariennes et Ontariens qui ont des déficiences. Depuis 2003, le gouvernement a également :

- adopté la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*;
- amélioré les soutiens de l'emploi pour les personnes qui dépendent du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées;
- créé les tout premiers réseaux communautaires de soins spécialisés pour les adultes ayant une déficience intellectuelle ainsi que des problèmes de santé mentale ou des comportements difficiles.

« Nous aidons les collectivités à collaborer pour intégrer la réussite dans la vie des jeunes, a dit M^{me} Meilleur. En investissant aujourd'hui dans ces jeunes, nous créerons des collectivités plus fortes et mieux intégrées pour l'avenir. »

Renseignements :
Marc Despatie
Bureau de la ministre
416 325-5219

Paul Doig
Direction des communications et du marketing
416 325-5187

Available in English